

Quelques conseils pour préparer son entrée en Maison de retraite

Choisir le/ les établissements adaptés selon
votre souhait et
votre état de santé
(Plusieurs critères à prendre en compte : Secteur géographique / coût de l'hébergement / aides possibles...).

**Une étape incontournable :
Visiter l'établissement !**

**Retirer un dossier unique de demande
d'entrée en établissement pour
personnes âgées**

Un dossier administratif

A remplir par la personne ou son entourage

Un dossier médical

A remplir par le médecin traitant ou de l'hôpital

Remettre le dossier complet à l'établissement

Penser à renouveler régulièrement son
inscription selon le délai donné par l'établissement

Une visite de pré-admission
est souvent organisée avant l'entrée.

**Possibilités d'aides
financières pour
l'hébergement**

sous conditions dans les
établissements
conventionnés à l'aide
sociale (publics,
hospitaliers et associatifs)

**Le dossier
médical**

doit être examiné et
accepté par l'équipe
médicale de
l'établissement

**Les dossiers
incomplets**

peuvent ne pas être
pris en compte dans
certains
établissements

**Délais
6 mois à 12 mois**

En EHPAD
conventionnés aide
sociale (publics,
hospitaliers,
associatifs).

Il est important d'anticiper les démarches